



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/250/Rev.1  
9 mai 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE  
Quatrième session  
21-23 juin 2000

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATRIÈME SESSION  
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le mercredi 21 juin 2000 à 10 heures**

**FORUM** – Le lundi 19 et le mardi 20 juin 2000, le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise tiendra son forum annuel. Cette année celui-ci aura pour thème le commerce électronique dans les pays en transition à l'âge du numérique. Pour plus de renseignements, voir l'annexe I.

**DOCUMENTS** – Les documents établis pour la session du Comité seront envoyés par la poste. On pourra également les consulter sur le site Web du Comité à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/trade/>

**COMMUNICATIONS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT PARTICULIER** – Dans les notes explicatives qui figurent à la suite de l'ordre du jour, les communications susceptibles de présenter un intérêt particulier sont mentionnées dans des encadrés.

**ACCÈS AU PALAIS DES NATIONS** – Les mesures de sécurité ont été sensiblement renforcées et une plaquette d'identité personnelle est nécessaire pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du Palais. Afin d'accélérer la procédure, il est recommandé de communiquer à l'avance à la Division du commerce les noms des membres des délégations. Pour plus de détails, voir l'annexe II.

1. Adoption de l'ordre du jour ECE/TRADE/250
2. Élection du Bureau
3. Questions découlant de la cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe
4. Analyse du commerce :
  - a) Examen des tendances, des politiques et des problèmes récents ainsi que des perspectives du commerce TRADE/2000/2  
Étude sur la situation économique
  - b) Questions découlant du Forum de 2000 ECE/TRADE/251
  - c) Examen des principaux aspects des négociations commerciales multilatérales qui présentent un intérêt particulier pour les pays en transition TRADE/2000/3
5. Facilitation du commerce TRADE/2000/4  
TRADE/2000/17  
TRADE/CEFACT/2000/32  
TRADE/R.650/Rev.2
6. Normes de qualité des produits agricoles TRADE/WP.7/1999/7  
TRADE/2000/5
7. Politiques de normalisation TRADE/WP.6/1999/18  
TRADE/2000/6
8. Promotion du commerce et de l'investissement TRADE/WP.5/1999/13  
TRADE/2000/7  
TRADE/WP.5/1999/4
9. Développement de l'industrie et de l'entreprise :
  - a) Développement intersectoriel des entreprises TRADE/2000/21
  - b) Développement des petites et moyennes entreprises TRADE/2000/9
  - c) Activités de développement des entreprises plus particulièrement dans l'industrie chimique TRADE/CHEM/GE.1/2000/7
  - d) Activités de développement des entreprises plus particulièrement dans l'industrie sidérurgique TRADE/STEEL/GE.1/2000/6
  - e) Orientations stratégiques pour le développement des entreprises TRADE/2000/8  
E/ECE/1347
10. Séminaires et ateliers TRADE/2000/10

11. Activités opérationnelles et activités menées à l'appui du programme de travail grâce à des fonds extrabudgétaires TRADE/2000/11  
TRADE/2000/12  
TRADE/2000/19
12. Activités consultatives au niveau régional et notamment communications spéciales sur la SECI et le Forum économique de l'OSCE TRADE/2000/13
13. Activités des autres organes subsidiaires principaux de la Commission TRADE/2000/14
14. Programme de travail pour 2000-2002 TRADE/2000/15  
TRADE/2000/15/Add.1  
E/ECE/1372
15. Questions diverses :
- a) Rôle et orientation stratégique du Comité TRADE/2000/16
- b) Dates de la prochaine session et thème du Forum
16. Adoption du rapport.

\* \* \*

#### ANNOTATIONS

##### Introduction

1. L'ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise a été élaboré par le secrétariat en liaison avec le Bureau sur la base des décisions et du programme de travail adoptés par le Comité à sa troisième session en juin 1999.

2. Le calendrier provisoire a été proposé par le Bureau. Le projet de rapport de la quatrième session sera adopté le vendredi 23 juin au cours de la séance de l'après-midi.

3. À sa troisième session, le Comité a décidé qu'en 2000 le Forum aurait pour thème "Le commerce électronique dans les pays en transition à l'âge du numérique". On trouvera à l'annexe I l'ordre du jour préliminaire de cette manifestation. Les deux premiers jours de la session du Comité seront consacrés au Forum et les deux jours et demi restants à la session ordinaire :

	Matin	Après-midi
Lundi 19 juin	Forum	
Mardi 20 juin	Forum	
Mercredi 21 juin	Session ordinaire	
Jeudi 22 juin	Session ordinaire	
Vendredi 23 juin	Réunions informelles	Adoption du rapport

4. La quatrième session du Comité s'ouvrira donc officiellement le mercredi 21 juin 2000 à 10 heures.

5. Il est rappelé que pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations les membres des délégations devront être munis d'une plaquette d'identité qui leur sera délivrée à la Villa Les Feuillantines située à proximité de l'entrée de la place des Nations (voir l'annexe II). Ceux-ci sont invités à s'inscrire à l'avance en renvoyant le bulletin d'inscription qui figure à l'annexe II de façon que, lorsqu'ils se présenteront à la Villa Les Feuillantines, leur plaquette d'identité soit prête.

#### NOTES EXPLICATIVES

##### Point 1 - Adoption de l'ordre du jour

6. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour (ECE/TRADE/250).

##### Point 2 - Élection du Bureau

7. À sa troisième session, le Comité a élu M. M. Vilchez-Barros (Espagne) Président, et MM. G. Fehér (Hongrie) et Y. Beletsky (Fédération de Russie) Vice-Présidents.

##### Point 3 - Questions découlant de la cinquante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe

8. Le secrétariat rendra compte oralement des débats qui auront eu lieu et des décisions qui auront été adoptées à la cinquante-cinquième session de la Commission prévue en mai 2000. Si nécessaire, des extraits du rapport de cette session seront distribués dans un document de séance.

##### Point 4 - Analyse du commerce : examen des tendances, des politiques et des problèmes récents ainsi que des perspectives du commerce, notamment des questions découlant du Forum de 2000

###### a) Examen des tendances, des politiques et des problèmes récents ainsi que des perspectives du commerce

9. Le secrétariat présentera son document "Examen des politiques commerciales" (TRADE/2000/2) pour observations et examen. Comme prévu à la dernière session du Comité, ce document portera sur les activités menées par les organisations internationales pour promouvoir l'investissement étranger direct dans les pays en transition.

10. Le secrétariat présentera la dernière édition de l'Étude sur la situation économique de l'Europe, qui fait le point de la situation économique dans la région de la CEE.

<p>La section spéciale de l'<u>Étude sur la situation économique de l'Europe</u> qui passe en revue divers aspects de la situation dans les pays en transition après 10 années de réforme fera l'objet d'une brève communication</p>
--

**b) Questions découlant du Forum de 2000**

11. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Président du Forum consacré au commerce électronique dans les pays en transition à l'âge du numérique, qui doit avoir lieu les 19 et 20 juin, rendra compte des débats tenus et des conclusions formulées par les participants à cette manifestation. Le Comité sera également saisi du compte rendu des travaux de la Table ronde de 1999 sur le bilan de la transition en Pologne (ECE/TRADE/251).

**c) Examen des principaux aspects des négociations commerciales multilatérales qui présentent un intérêt particulier pour les pays en transition**

12. Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat sur les principaux aspects des négociations commerciales multilatérales qui présentent un intérêt particulier pour les pays en transition (TRADE/2000/3).

13. Les délégations sont invitées à rendre compte dans des rapports succincts des faits nouveaux et des problèmes survenus dans leurs pays respectifs. Les rapports peuvent être envoyés par la poste ou par courrier électronique à l'adresse suivante CTIED@unece.org. Ceux qui seront communiqués suffisamment à l'avance (c'est-à-dire au moins deux semaines avant la réunion) seront reproduits par le secrétariat.

**Point 5 - Facilitation du commerce**

14. Le Comité sera saisi du rapport de la sixième session du CEFACT-ONU (TRADE/CEFACT/2000/32) et d'une note du secrétariat dans laquelle celui-ci fera le point des progrès accomplis et formulera des suggestions en vue de l'établissement de liens plus étroits entre le Centre des Nations Unies pour la facilitation des procédures et pratiques dans l'administration, le commerce et les transports (CEFACT-ONU) et les autres organes subsidiaires (TRADE/2000/4). À sa réunion du mois de mars 2000, le CEFACT-ONU a décidé de demander que son nom soit changé en "Centre pour la facilitation du commerce et pour le commerce électronique (CEFACT-ONU)" et que des modifications soient apportées à son mandat et à ses procédures. Le Comité sera appelé à approuver ces changements tels que présentés dans les documents TRADE/2000/4 et ECE/TRADE/R.650/Rev.2.

15. Le secrétariat présentera un rapport sur la coopération entre les commissions économiques régionales de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la facilitation du commerce (TRADE/2000/17).

**Point 6 - Normes de qualité des produits agricoles**

16. Le Comité sera saisi du rapport de la onzième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7) (TRADE/WP.7/1999/7) ainsi que d'une note du secrétariat (TRADE/2000/5) récapitulant les progrès accomplis.

**Point 7 – Politiques de normalisation**

17. Le Comité sera saisi du rapport de la neuvième session du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6) (TRADE/WP.6/1999/18) ainsi que d'une note du secrétariat (TRADE/2000/6) dans laquelle celui-ci récapitulera les progrès accomplis et fera des suggestions en vue de l'établissement de liens plus étroits entre le Groupe de travail et les autres organes subsidiaires.

**Point 8 – Promotion du commerce et de l'investissement**

18. Le Comité sera saisi du rapport de la quarante-huitième session du Groupe de travail des pratiques juridiques et commerciales internationales (WP.5) (TRADE/WP.5/1999/13) ainsi que d'une note du secrétariat (TRADE/2000/7) récapitulant les progrès accomplis. Il sera saisi également de la version définitive du rapport du Forum sur les nouvelles législations en matière de concurrence et leurs répercussions sur le commerce en Europe centrale et orientale organisé par le Groupe de travail en novembre 1999 (TRADE/WP.5/1999/4).

19. Le Président du Groupe consultatif sur l'arbitrage du Groupe de travail des pratiques juridiques et commerciales internationales et le secrétariat rendront compte oralement de l'état d'avancement des travaux concernant la révision de la Convention européenne sur l'arbitrage commercial international.

**Point 9 – Développement de l'industrie et de l'entreprise**

**a) Développement intersectoriel des entreprises**

20. Le Comité sera saisi d'un rapport sur les activités de développement des entreprises depuis la dernière session (TRADE/2000/21).

**b) Développement des petites et moyennes entreprises**

21. Le Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées par le secrétariat dans ce domaine (TRADE/2000/9).

**c) Activités de développement des entreprises, plus particulièrement dans l'industrie chimique**

22. Le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique soumettra le rapport de sa troisième session (TRADE/CHEM/GE.1/2000/7).

**d) Activités de développement des entreprises, plus particulièrement dans l'industrie sidérurgique**

23. Le Groupe spécial d'experts de l'acier soumettra le rapport de sa troisième session (TRADE/STEEL/GE.1/2000/6).

**e) Orientations stratégiques pour le développement des entreprises**

24. Le Comité sera saisi d'une note du Président (TRADE/2000/8) sur les orientations stratégiques du programme de travail intersectoriel, notamment

sur l'avenir des activités propres à des secteurs. Le Comité sera appelé à se prononcer sur les travaux futurs, sur la base du Plan d'action de 1997 (E/ECE/1347).

Une communication sera faite sur les orientations stratégiques des activités intersectorielles de développement des entreprises de la CEE-ONU et sur le cadre proposé

**Point 10 - Séminaires et ateliers**

25. Au titre de ce point, le Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées par le secrétariat dans ce domaine (TRADE/2000/10).

**Point 11 - Activités opérationnelles et activités menées à l'appui du programme de travail grâce à des fonds extrabudgétaires**

26. Le Comité sera saisi d'une note du Bureau et du secrétariat (TRADE/2000/11) sur les activités opérationnelles des organes subsidiaires du Comité, indiquant les activités nécessaires et les besoins de financement correspondants. Il sera saisi également d'un rapport du secrétariat faisant le point des activités menées à l'appui du programme de travail grâce à des fonds extrabudgétaires et en particulier des travaux effectués dans les pays en transition (TRADE/2000/12).

Un projet financé au moyen de fonds extrabudgétaires sera présenté (TRADE/2000/19)

**Point 12 - Activités consultatives au niveau régional et notamment communications spéciales sur la SECI et le Forum économique de l'OSCE**

27. Le Comité sera saisi d'un rapport du secrétariat faisant le point des activités consultatives menées au niveau régional pour aider les pays en transition (TRADE/2000/13).

Le Conseiller régional pour la facilitation du commerce fera une communication sur les activités menées par la CEE-ONU à l'appui de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)

Le Conseiller régional pour la promotion du commerce et de l'investissement fera une communication sur le Forum économique de l'OSCE

28. Le secrétariat rendra compte également de l'état d'avancement des travaux entrepris afin de constituer un fichier d'experts pour les activités consultatives régionales de la CEE-ONU.

**Point 13 – Activités des autres organes subsidiaires principaux de la Commission**

29. Le Comité sera saisi d'un document du secrétariat sur les activités des autres organes subsidiaires principaux qui ont trait au commerce et à l'investissement (TRADE/2000/14).

**Point 14 – Programme de travail pour 2000–2002**

30. Le Comité sera saisi d'un projet de programme de travail (TRADE/2000/15) établi par le secrétariat, ainsi que d'une proposition du Bureau concernant les priorités (TRADE/2000/15/Add.1) comme la Commission l'avait demandé (ECE/TRADE/1372). Au cas où les décisions prises par la Commission à sa cinquante-cinquième session obligerait à apporter des modifications au projet de programme de travail, ces modifications seraient indiquées dans un document de séance.

**Point 15 – Questions diverses**

**a) Rôle et orientation stratégique du Comité**

31. Le Comité sera saisi d'une note du Bureau (TRADE/2000/16) dans laquelle celui-ci émettra des idées quant au rôle et à l'orientation stratégique du Comité.

**b) Dates de la prochaine session et thème du Forum**

32. Le secrétariat signale que la cinquième session du Comité est provisoirement fixée du 12 au 15 juin 2001 et que le Comité doit en principe choisir un thème pour son forum ou sa table ronde de 2001. Quatre sujets différents ont été proposés :

- i) L'expérience des pays en transition qui ont adhéré récemment à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- ii) Le rôle du secteur des services dans le développement du commerce, de l'investissement et de l'entreprise dans les pays en transition
- iii) Le rôle du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise dans la politique commerciale
- iv) Commerce et environnement

**Point 16 – Adoption du rapport**

33. Selon l'usage, le Comité adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

Annexe I

ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

19 et 20 juin 2000

FORUM CONSACRÉ AU COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS LES PAYS EN TRANSITION  
À L'ÂGE DU NUMÉRIQUE

1. Internet et le commerce électronique : possibilités de développement de l'entreprise
  2. Internet et le développement des entreprises : possibilités pour les pays en transition
  3. Le commerce électronique dans la région de la CEE-ONU : rôle des organisations internationales
  4. Les meilleures pratiques en matière de transactions commerciales électroniques
  5. Promotion du commerce électronique et de l'investissement
  6. Orientations futures du commerce électronique
  7. Observations finales et recommandations
-

Annexe II

**INSCRIPTION DES MEMBRES DES DÉLÉGATIONS**

Accès au Palais des Nations

Les mesures de sécurité ont été renforcées et pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations les membres des délégations participant aux réunions doivent être munis d'une plaquette d'identité délivrée par le Service de la sécurité. Pour éviter une trop longue attente, les membres des délégations sont invités à renvoyer au secrétariat le bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli avant leur départ pour Genève. Une fois sur place ils devront, avant la réunion, se rendre à la Villa Les Feuillantines (13 avenue de la Paix, voir le plan ci-dessous) pour y retirer leur plaquette d'identité. Il leur faudra compter environ une heure pour effectuer cette formalité et rejoindre la salle de réunion.



**NATIONS UNIES**  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE

**ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ**  
ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ  
КОМИССИЯ

**UNITED NATIONS**  
ECONOMIC COMMISSION  
FOR EUROPE

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

À renvoyer à Mme Dominique Rames  
Adresse électronique : dominique.rames@unece.org  
ou numéro de télécopieur : (+41 22) 917 00 37

**Titre de la réunion**

**Date** : .....

Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise ( CEE-ONU), quatrième session, Genève 19-23 juin 2000

**Délégation/Participant de (pays, organisation ou organisme)**

--

**Participant**

M.	Mme	NOM	PRÉNOM

**Catégorie**

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Êtes-vous en poste à Genève en tant que membre d'une mission permanente ?  OUI/NON	Observateur (Organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>		ONG (accréditée auprès du Conseil économique et social)	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>		Autre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>
Participation <u>du/au</u>	Du :		Au :	

**Dans quelle langue souhaitez-vous recevoir la documentation** : Anglais  Français  Russe

Fonctions officielles (dans votre pays) :	No du passeport ou de la carte d'identité :	Valable jusqu'au :
No de téléphone officiel :	No de télécopieur :	Adresse électronique :
Adresse officielle permanente :		
Adresse à Genève :		
Signature :		Date :